



COMPTE RENDU SOMMAIRE
RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 19 Septembre 2022 – 19h00

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 19 Septembre à 19H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Talloires-Montmin sous la présidence de M. Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 15 Septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 23 Présents : 20 Pouvoirs : 1 Votants : 21

Présents :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO Sylviane WANDEROILD
Bernard FOUQUERE, Alban GOBERT, Christophe DUNOYER,
Emmanuel HUBER, Ségolène CAMUSET, Stéphanie CORCY,
Stéphane DUCLOS, Jean-Paul COQUARD, Bruno ASSELIN,
Raphaël LYARET, Alexandra FRARESSE, Sylvie BESNIER, Stéphanie CORCY,
François DELORT-LAVAL, Bernard HOFFMANN, Brigitte NEMOZ,
Danielle ROCHET

Absent : François-Joseph BOUGAUD, Magali SULPICE

Secrétaire de séance : Olivier MOUZIN

Procurations :

Benoit RICHARD a donné pouvoir à Christophe DUNOYER

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour,

A l'unanimité

- **Approuve** les comptes rendus de la séance du 25 juillet 2022
- **A été informé** des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations conformément à la délibération n° 34 du 25 mai 2020
- **Autorise** l'adhésion de la commune au PAEC Fier-Aravis
- **Accepte** l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Perroix » et **Autorise** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition
- **Autorise** M. le Maire à déposer des déclarations préalables pour la toiture de la cure et la toiture de l'église de Talloires
- **Fixe** les tarifs des repas adultes au restaurant scolaire
- **Fixe** les tarifs pour les nouvelles activités sportives

A la majorité moins 2 abstentions (R. LYARET, D. ROCHET)

- **Autorise** Mr le Maire à déposer un permis de construire pour la capitainerie à Angon

A la majorité moins 1 contre (R. LYARET) 2 abstentions (D. ROCHET, S. DUCLOS)

- **Approuve** la décision modificative du Budget SPIC

Le 20 Septembre 2022

Le Maire
Didier SARDA

